



Initiative « 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 4-1 : **Rapport du 3^{ème} Consortium - Bonn**

4^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 13 Décembre 2018

16:30 à 18:30

Université de Silésie – Katowice - Pologne

Ouverture

La réunion du consortium a été ouverte officiellement par le Président Dr MAYAKI.

L'ordre du jour * a été approuvé (cf. document *Consortium 3-0 - agenda prévisionnel - 16 Novembre 2017*).

Le rapport de la deuxième réunion du Consortium * à Montpellier les 29 et 30 juin 2017 a été également approuvé (cf. document *Consortium 3-1 - Compte-rendu du 2^{ème} Consortium - Montpellier - 29-30 Juin 2017*).

Accueil formel des nouveaux partenaires et membres de l'Initiative depuis la dernière réunion du Consortium * :

La liste des nouveaux membres et partenaires ayant demandé à rejoindre l'initiative depuis la dernière réunion du Consortium (29-30 juin 2017) a été présentée par le Secrétaire Exécutif (cf. document *Consortium 3-2 - Liste des nouveaux partenaires et membres*).

Discussion :

Plusieurs membres ont émis des réserves sur certaines organisations : Global Open Data for Agriculture and Nutrition (GODAN) et Coalition on Agriculture Greenhouse Gas (C-AGG) en raison du manque d'informations précises sur leur statut.

Sur proposition du Président, les membres du Consortium ont décidé de maintenir ces deux organisations en tant que partenaires dans l'attente de recevoir plus d'informations. Le reste de la liste a été approuvée.

Le Secrétaire exécutif a aussi présenté la demande de la Fondation AVRIL, actuellement partenaire, de changer de statut suite à la publication au Journal officiel de la République Française reconnaissant la Fondation AVRIL d'Utilité Publique. Sur la base de ce document, la fondation AVRIL souhaite ne plus être classée parmi les organisations à but lucratif mais parmi les fondations.

Discussion :

Certains membres ont demandé le même traitement pour cette demande que les deux organisations précédentes (GODAN et C-AGG).

Les membres du Consortium ont donc maintenu la Fondation AVRIL dans la catégorie « organisation à but lucratif » le temps d'examiner les informations relatives au nouveau statut du demandeur.

Rapport d'Activités pour 2017 *

Le Secrétaire Exécutif a présenté les activités réalisées en 2017 (Cf. document *Forum 2-1 - Compte rendu Forum 1 Marrakech*). Le Consortium a validé ce rapport.

Nouveaux résultats de l'enquête auprès des partenaires sur les projets et les recherches développés dans l'environnement « 4 pour 1000 » dans le monde :

Le Secrétaire exécutif a présenté la mise à jour des résultats de l'enquête sur les projets et les recherches développés par les partenaires.

Discussion :

Cette enquête est un premier aperçu de ce qui se fait dans l'environnement « 4 pour 1000 » mais elle devra être approfondie, notamment auprès des institutions financières et des organismes de recherche. Les posters présentés à Montpellier et à Bonn et disponibles sur le site de la conférence complètent également cette enquête.

Une proposition de réaliser un recensement global des actions de recherche et de terrain sur l'amélioration des stocks de carbone dans les sols a été faite. Cela pourrait être un des livrables possibles de l'initiative.

Propositions du Comité Scientifique et Technique :

- **Orientations du Programme international de recherche et de coopération scientifique ***

M. David WHITEHEAD, membre du CST, a présenté les orientations proposées au Consortium par le CST (Cf. document *Consortium 3-4 – « 4 pour 1000 » Priorités de Recherche (du CST)*)

Le programme de recherche « 4 pour 1000 » vise à fournir des options basées sur les faits aux pays, aux parties prenantes et au secteur privé et à appuyer l'initiative multi-partenaire. Il permettra aussi de répondre à des questions politiques de haut niveau (élaboration et mise en œuvre de politiques nationales).

Ce programme de recherche sera donc orienté vers l'action et pertinent pour les politiques.

Il comprend 4 thèmes principaux :

- estimer le potentiel de séquestration de carbone et les bénéfices associés ;
- développer des pratiques adaptées ;
- définir et renforcer l'environnement favorable ;
- développer la surveillance, la notification et la vérification (MRV) du carbone des sols.

M. WHITEHEAD a ensuite donné des exemples de projets de recherche internationaux entrant dans le cadre du programme de recherche tels que CIRCASA (Coordination of International Research Cooperation on soil CARbon Sequestration in Agriculture), SOCA (Le carbone des sols au service de l'agriculture familiale tropicale) ou encore le GRA Soil Carbon Sequestration (SCS) Flagship.

Discussion :

Un membre a signalé que la place des agriculteurs devrait être davantage prise en compte dans les projets de recherche.

Le représentant du CIRAD a informé que le partenariat européen public / privé Climate-KIC a signé un accord avec IRD, INRA et AgroParistech pour un fonds de recherche en vue d'identifier les contraintes dans la mise en œuvre du « 4 pour 1000 » sur le terrain.

• **Projet de référentiel de critères et d'indicateurs pour l'évaluation de projets ***

Mme Liny Wollenberg, membre du CST, a présenté le référentiel pour l'évaluation des projets ainsi qu'une procédure d'examen des projets (Cf. document *Consortium 3-3 – « 4 pour 1000 » Critères de référence et indicateurs pour l'évaluation de projets (du CST)*)

Pour rappel, le CST avait été mandaté par le Consortium pour l'élaboration d'un projet de référentiel en 2016. Le CST présente ici les résultats de ses travaux pour commentaires et décision du Consortium.

Les critères et indicateurs prévus sont notamment basés sur les indicateurs de développement durable et sont classés en 4 catégories. L'examen de chaque catégorie correspondra à une étape de la procédure d'évaluation :

- 1ère étape : critères de sauvegarde (droits de l'homme, droits fonciers, réduction de la pauvreté)
- 2ème étape : critères directs (stocks de carbone organique des sols, neutralité en termes de dégradation de terres, adaptation au changement climatique, atténuation, sécurité alimentaire)
- 3ème étape : critères indirects (bien-être, biodiversité et services éco-systémiques, eau et cycles des nutriments)
- 4ème étape : critères transversaux (formation et renforcement des capacités, approches participatives et inclusives socialement)

A l'issue de cette évaluation, le CST donnera des recommandations pour améliorer la qualité des projets avant et pendant la mise en œuvre. Les critères de sauvegarde devront tous être remplis, le critère stock de carbone organique aussi. Les autres critères devront être ensuite vérifiés.

Discussion :

Un participant a suggéré qu'il y ait la possibilité de proposer des critères alternatifs dès l'instant que certains critères obligatoires sont remplis. En réponse, le CST a souligné que pour les questions de MRV la question d'alternative est pertinente. Le référentiel est cependant conçu avec des critères obligatoires qui, s'ils ne sont pas respectés, engendreront une évaluation négative. Le CST n'émettra pas de décision autorisant ou non le projet mais des recommandations pour orienter le projet afin qu'il réponde aux objectifs du « 4 pour 1000 ».

A la question de l'utilisation des résultats de l'évaluation, il a été répondu que 3 cas peuvent se présenter :

- une aide à l'élaboration de projet,
- un appui à l'élaboration de politiques publiques,
- une garantie pour les financeurs de projets que le projet correspond bien aux objectifs qu'il revendique sur « 4 pour 1000 ».

Une idée pourrait être d'organiser des ateliers régionaux multi-acteurs autour de projets pilotes sur lesquels le référentiel serait appliqué pour expliquer son fonctionnement.

La question de la labellisation a été posée.

A l'issue de cette discussion, le référentiel a été adopté par les membres du Consortium.

Un groupe de travail sera constitué avec des représentants de différents collèges, notamment bailleurs de fonds et porteurs de projets (ONG, groupements de producteurs, etc...) pour affiner et adapter le référentiel.

Un travail de test sera également effectué par le CST sur 3 à 5 projets afin de l'affiner et le rendre opérationnel. La sélection des projets testés devra reposer sur une représentation géographique, climatique et agro-écologique variée, sur différentes tailles de projets et sur un mélange de projets public / privé et sur des projets en cours aussi bien que des projets envisagés.

Le CST fera un rapport de cette évaluation test auprès du consortium.

Le président de l'ITPS a signalé la préparation du manuel technique sur les bonnes pratiques de gestion des sols qui doit être approuvé par l'AG de la FAO et a proposé donc de se joindre au groupe de travail.

Le Consortium a validé les orientations et les indicateurs proposées par le CST.

Démonstration des avancées sur le nouveau site internet de l'Initiative incluant la plateforme collaborative et le centre de ressources numériques :

L'architecture de la plate-forme collaborative est prête mais doit maintenant être testée et ses modules doivent être remplis. Les travaux doivent se poursuivre en 2018.

Proposition de procédure à suivre pour que l'Initiative apporte son soutien à un évènement *

Lors de la réunion de juin 2017 du Consortium à Montpellier, certains membres ont souhaité que soit précisée le processus de validation de l'appui officiel de l'Initiative « 4 pour 1000 » à un évènement, une initiative, un ouvrage ou une réalisation non directement organisés par l'Initiative. Le secrétariat a donc proposé une procédure formalisée, pour permettre un tel appui, incluant l'utilisation du logo de l'Initiative. (Cf document *Consortium 3-5 - Procédure de validation d'appui*)

Les demandes devront venir de partenaires ou de membres de l'initiative. 2 cas de figure se présentent : soit une demande de soutien pour un évènement (mention « avec l'appui de l'initiative « 4 pour 1000 »), soit une demande de partenariat (mention « en partenariat avec l'initiative « 4 pour 1000 »).

La procédure a été adoptée.

Programme de travail pour 2018 : feuille de route et budget

- **Approbation de la feuille de route 2018 ***

Le secrétaire exécutif a présenté la proposition de feuille de route pour l'année 2018 (CF. document *Consortium 3-6 - Feuille de route 2018*).

Elle prévoit entre autres :

- pour le CST :
 - un état des lieux précis des actions de recherche actuellement menées en matière de séquestration de carbone dans les sols,
 - une cartographie thématique et géographique des partenariats de coopération scientifique sur cette question,
 - la mise en place d'un groupe de travail multi-acteurs sur le référentiel d'évaluation des projets,

- le développement d'un guide de procédures pour l'évaluation des projets,
- le suivi des travaux relatifs à la plate-forme collaborative et à son fonctionnement,
- un travail spécifique à mener avec les bailleurs de fonds publics et privés : inventaire des fonds existants compatibles avec les objectifs de l'initiative, développement d'une campagne de sensibilisation des bailleurs de fonds, réflexions sur la prise en compte de l'initiative sur les marchés carbone, recherche de financement en faveur du Secrétariat Exécutif.
- la mise en place d'échelons régionaux de l'initiative,
- la contribution aux débats internationaux sur la séquestration du carbone dans les sols.

La feuille de route 2018 a été adoptée.

- **Échange de vues sur les réunions à venir de l'Initiative en 2018 ***

Le Secrétaire exécutif a présenté le calendrier de réunions prévisionnelles pour 2018 (Cf. document *Consortium 3-7 - Réunions « 4 pour 1000 » pour 2018*) qui a été adopté par le Consortium.

- **Point de la situation de l'Initiative en termes de ressources financières et humaines ***

Le secrétaire exécutif a présenté le bilan de l'année 2017 et le budget prévisionnel pour 2018 (cf. document *Consortium 3-8 - Ressources humaines et Budget en 2018*) que le Consortium valide. Le budget est moins élevé que l'année dernière : 650 k€

Discussion :

La question des frais lié à la mise à disposition de ressources humaines a été posée.

La réponse apportée : lorsque du personnel est mis à disposition, la structure d'origine continue à le rémunérer et lui donne les moyens de travailler.

En revanche, les frais fixes sont pris par le CGIAR qui héberge le secrétariat.

Le temps de travail des membres du CST et leur mise à disposition de l'initiative par leur structure est aussi une contribution importante.

Le secrétaire exécutif a signalé que pour la réunion de Bonn le déplacement du président a été pris sur frais personnels.

- **Stratégie de communication de l'Initiative en 2018 ***

Le Secrétaire exécutif a présenté les éléments de cette stratégie pour 2018 (Cf. document *Consortium 3-9 - Eléments Stratégie communication pour 2018*) que le Consortium a validé.

- **Présentations pour information**

- Rapport de la COP 13 UNCCD Ordos (Mongolie Intérieure – Chine) par Professeur **Barron ORR** de l'UNCCD et Future Policy Awards 2017 – Septembre 2017 par Mme **Ingrid HEINDORF** du World Future Council
- Rapport Symposium “Sols vivants” à Montréal (Canada) 13 au 15 Octobre 2017 par Mme **Gabrielle BASTIEN** (Regeneration Canada)
- Contribution de l'Initiative à la préparation d'un manuel technique sur la gestion du carbone organique du sol à l'échelle régionale et sous-régionale (GSP-FAO) par M. **Luca MONTANARELLA**, Président ITPS

Conclusions du Consortium

A 18h00, l'agenda ayant été épuisé, la séance a été levée par le Président.